

## Dispositif de Proximité de l'Eure (DAPE)

### La fiche synthèse de la structure



#### 13 places

Adresse : 51 rue Romain Rolland - 27000 EVREUX

Téléphone : 02 32 67 16 38

Mail : [dape@abriasso.org](mailto:dape@abriasso.org)

Directrice adjointe du pôle social : Carole MARTIN MOREL

Chef de service – logement adapté, pôle social :

Franck DUVAL

### MISSIONS

Ce dispositif offre un accès au logement en petite unité de vie de 3 personnes en tant que lieu médian, une passerelle entre la sortie d'établissement pénitentiaire et le CHRS ou post-CHRS, permettant d'évaluer la capacité des personnes à aller vers, à récupérer une autonomie et faciliter l'inclusion sociale. La mobilisation du droit commun agrée le retour à la citoyenneté par la construction d'un accompagnement médico-social spécifique.

Ce concept induit un travail d'accompagnement pluridisciplinaire du public au plus près des conditions de vie autonome. Il constitue un sas favorable à l'observation permanente qui, à terme, permet une continuité de la stabilisation et une réorientation circonstanciée.

Les objectifs du Dispositif d'Accompagnement de Proximité de l'Eure sont les suivants :

- Loger dans des unités de vie (soit 13 places) des hommes sortants de détention (Maison d'Arrêt d'EVREUX et du Centre de Détention de Val de Reuil) souffrant de pathologie psychiatrique, psychique stabilisée.
- Offrir une réponse ajustée aux problématiques psychiatriques.
- Faciliter l'insertion des personnes atteintes de troubles et handicaps psychiatriques dans les dispositifs de droit commun et/ou complémentaires.
- Proposer un accompagnement global de proximité renforcé et adapté à la pathologie.
- Permettre une stabilisation aux personnes accueillies.
- Accompagner à la réinsertion dans les démarches d'accès aux droits, de la vie quotidienne.
- Guider les personnes à trouver une solution de logement ou d'hébergement plus pérenne.
- Soutenir la personne dans l'acceptation de sa maladie et l'accompagner vers l'observance thérapeutique.
- Réaliser un suivi et une évaluation du projet de vie.

### PUBLIC ACCUEILLI

De couverture départementale, ce dispositif accueille des hommes ayant des problématiques psychiatriques stabilisées et sortantes de détention.

### DURÉE DE SEJOUR

La durée de l'accompagnement est indéterminée et placée sous une convention temporaire d'occupation dans le cadre du logement adapté. Cependant, les conventions sont révisées tous les 6 mois. Cette contractualisation est définie et formalisée en lien avec les personnes accueillies sur la base d'un projet individuel.

#### Siège social

9, Boulevard de la Buffardière 27000 Evreux

02 32 62 84 85

[siege@abriasso.org](mailto:siege@abriasso.org)



## ● FORME D'HABITAT

Situé au 51 rue Romain Rolland à Evreux, ce dispositif est constitué d'appartements de type 4, entièrement équipés. Chaque appartement est constitué de trois chambres individuelles, de sanitaires et de pièces de vie collective (cuisine, salle à manger).

Placées au plus près des conditions de vie « ordinaire », les personnes accueillies peuvent bénéficier de l'APL.

## ● MODE DE FONCTIONNEMENT

Assurant une présence de professionnels 24h/24 et 7j/7, ce dispositif permet d'évaluer la capacité des personnes à aller vers, de récupérer leur autonomie et de faciliter par la suite l'inclusion sociale et le retour à la citoyenneté par la mobilisation du droit commun et par la construction d'un accompagnement médico-social spécifique.

Ce dispositif d'accompagnement fut raisonné pour rapprocher ce public au plus proche des conditions de logements autonomes et y favoriser le « chez soi ». Propice à la convivialité, au partage et aux échanges entre personnes, équipes et environnement, les lieux sont confondus dans l'habitat de droit commun, évitant ainsi la stigmatisation.

La particularité de ce dispositif, au-delà de l'offre de logement, est de favoriser la reprise progressive d'une sociabilité, éloignée de la pratique hospitalière ou pénitentiaire.

L'appropriation de l'habitat est indissociable de la notion « d'habiter » et de « l'habiter ». Elle passe par le social, la colocation et concerne le logement et le « vivre ensemble », sans omettre l'aspect d'autres propriétés que sont la mobilité, la santé, le bien être, l'accès à ses droits mais également à ses devoirs, la bonne relation de voisinage, l'activité, etc.).

## ● MODALITES D'ADMISSION

Pour le volet social, le dossier de demande d'admission est à adresser au SIAO et au DAPE.

Un dossier médical confidentiel est à adresser au médecin du DAPE (51 rue Romain Rolland, 27000 EVREUX).

Les demandes sont étudiées lors des réunions spécifiques à l'étude des situations avec la DDETS, Le SPIP, le SIAO et le DAPE.

## ● FINANCEMENT

- Le financement de fonctionnement est assuré par l'État (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Eure) et l'Agence Régionale de Santé. La ville d'Évreux y contribue également.
- Les personnes payant le loyer et bénéficient, selon les ressources, de l'APL foyer

## ● L'ÉQUIPE

L'équipe est composée d'un travailleur social, d'une infirmière, d'un animateur cuisine, de deux surveillants de nuit, d'une psychologue, d'un médecin psychiatre et d'un agent d'accueil. Un encadrement technique est assuré par le coordinateur logement adapté et la Directrice adjointe du pôle social Enfin, des mutualisations peuvent avoir lieu avec le personnel du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale présent au sein de la structure et des différents services de l'association.